



ORDRE DU JOUR

Conseil municipal - Séance du Vendredi 10 juillet 2020 à 18 heures 30

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du conseil municipal du 26 mai 2020,
- Approbation du conseil municipal du 8 juin 2020.
- Décision DC_F_090620_1 : sollicitation du FDAEC Année 2020.

Administration générale :

- D2020/036 - Elections sénatoriales - Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants.
- D2020/037 - Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID).
- D2020/038 - Commission consultative des services publics locaux. Désignation des membres.
- D2020/039 - Comité de jumelage de la ville de Mios. Désignation des représentants du conseil municipal.

Finances :

- D2020/040 – Approbation du compte de gestion - Budget principal et budget annexe du SPANC pour l'année 2019
- D2020/041 – Approbations des comptes administratifs 2019 du Budget principal de la commune et de son budget annexe « SPANC ».
- D2020/042 – Affectation des résultats du budget principal et du budget annexe.
- D2020/043 – Approbation du Budget primitif 2020 de la commune.
- D2020/044 - Révision de l'Autorisations de programme et Crédits de paiement n°007 relative à la construction d'un complexe sportif situé au centre-bourg de MIOS.
- D2020/045 – Vote des taux d'imposition directe locale pour 2020.
- D2020/046 - Vote des subventions municipales aux associations pour l'année 2020.
- D2020/047 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Music en L'Eyre (Ecole de musique de MIOS).
- D2020/048 – Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) – Mise à jour de la tarification.

Ressources humaines :

- D2020/049 – Attribution d'une prime exceptionnelle – COVID 19.
- D2020/050 – Désignation d'un délégué du conseil municipal au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) pour le personnel des collectivités territoriales.

Jeunesse :

- D2020/051 – Vote du règlement intérieur 2020-2021 de l'espace jeunes.
- D2020/052 – CAP 33 - Année 2020 - Adoption de la convention de partenariat entre le Conseil Départemental et la commune de Mios

Urbanisme / aménagement de la ville :

- D2020/053 - Prescription de la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU.
- D2020/054 – Acquisition d’une parcelle en bord d’Andron (AM751).
- D2020/055 – Rétrocession et incorporation dans le domaine public communal des voies, réseaux et espaces libres du Lotissement Le bocage d’Andron (complément : parcelle AN 708).
- D2020/056 - Rétrocession et incorporation dans le domaine public communal des voies, réseaux et espaces libres de la rue des noisetiers.
- D2020/057 - Travaux de restructuration de l’école et ALSH Fauvette Pitchou – ALSH Ecureuils – demande de subvention